

LIVRET D'ACCUEIL
de l'EPSM des Flandres
Spécial Stagiaires



SECTEUR 59G05
(Hazebrouck-Cassel-Steenvoorde)

CMP-CATTP Hazebrouck
Unité G2
Unité G3
Hôpital de jour Guy Ledoux

Typologie du stage :

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Version DECEMBRE 2017

L'équipe pluridisciplinaire du 59G05 vous souhaite la bienvenue au sein du service. Ce livret d'accueil est destiné à vous présenter de façon synthétique votre terrain de stage ainsi que certaines modalités pratiques.

Pôle de référence

Le secteur 59G05 fait parti du **Pôle de psychiatrie de Flandre Intérieure** de l'EPSM des Flandres avec le secteur 59G06 (Secteur de Bailleul-Merville-Estaires), le secteur infanto-juvénile 59I02, les SAAS-ATIM (Structure Alternative d'Accueil Spécialisé et Appartements Thérapeutiques Intra-Muros), l'UAO (Unité d'Accueil et d'Orientation), la réhabilitation psychosociale avec les ATIM et la Communauté Rurale, l'Equithérapie et le Centre Social.

Présentation du secteur

Les communes du secteur

40 communes : ARNEKE, BAVINCHOVE, BLARINGHEM, BOESCHEPE, BOESEGHEM, BORRE, BUYSSCHEURE, CAESTRE, CASSEL, EBBLINGHEM, EECHE, GODEWERSVELDE, HARDIFORT, HAZEBROUCK, HONDEGHEM, HOUTKERQUE, LA MOTTE AU BOIS, LYNDE, MORBECQUE, NOODPEENE, OCHTEZEELE, OXELAERE, OUDEZEELE, PRADELLES, RENESCURE, RUBROUCK, SERCUS, STAPLE, STRAZEELE, ST SYLVESTRE CAPPEL, STE MARIE CAPPEL, STEENBECQUE, STEENVOORDE, TERDEGHEM, THIENNES, WALLON CAPPEL, WEMAERS CAPPEL, WINNEZEELE, ZERMEZEELE, ZUYTPEENE ;

La population desservie par le secteur

La population totale au 1er janvier 2010 est de 63738 habitants.

Les missions du secteur

Le secteur 59G05 a pour mission d'apporter une aide aux personnes souffrant de difficultés psychologiques ou de troubles mentaux dans le secteur géographique d'Hazebrouck-Cassel-Steenvoorde, grâce à un ensemble de services et d'équipements de prévention, de diagnostic et de soins, dans un souci de proximité et d'adaptation à l'ensemble des problématiques pouvant y être rencontré. La prise en charge du patient se décline en hospitalisation complète ou hospitalisation de nuit, en fonction des besoins des usagers. Les deux unités d'hospitalisation travaillent en étroite collaboration avec les structures extérieures : CMP (lieu ouvert d'accueil et de consultations pluridisciplinaires), CATTP (outil de soins, de réhabilitation et d'autonomisation des patients) et l'Hôpital de jour intersectoriel 59G05-59G06 "Guy Ledoux" (permettant une prise en charge soignante séquentielle).

Les personnes soignées

Le 59G05 est un secteur de psychiatrie adulte accueillant une population mixte. Les différentes unités ont leurs spécificités.

L'unité G2 accueille principalement des patients hospitalisés sous contrainte (SDT, SDRE). Les pathologies les plus fréquemment rencontrées sont les psychoses où la désorganisation psychique est au 1er plan et ne permet pas ou peu l'adhésion aux soins. On retrouve également d'autres pathologies telles que des dépressions sévères nécessitant une surveillance accrue, ou encore des patients présentant des conduites addictives (toxicomanie et alcoolisme).

L'unité G3 accueille principalement des patients en soins libres (SL), présentant une symptomatologie anxio-dépressive pouvant s'inscrire dans une démarche active de soins en prenant part à leur prise en charge.

Les outils de soins et ressources externes complémentaires à la prise en soins

Au sein du secteur :

- Les données médicales et le dossier Patient unique (le logiciel Cariatides) ;
- Les réunions de synthèse pluriprofessionnelle ;
- Les transmissions orales et écrites (transmissions ciblées) inter-équipe de soins ;
- Les plannings muraux servant à la planification des soins ;
- L'outil informatique et la documentation en réseau intranet ;
- Le logiciel "ENNOV" et les classeurs de procédures regroupant l'ensemble des protocoles nécessaires aux bonnes pratiques soignantes ;

Au sein de l'EPSM des Flandres :

- Le Centre de documentation de l'EPSM des Flandres ouvert à tous les professionnels ainsi qu'aux étudiants ;
- L'Espace Alain Notteau de l'EPSM des Flandres, lieu de rencontres et d'échanges, pour les patients, les résidents et les familles, proposant de nombreuses animations et prestations pour les patients et les résidents ;

Les unités faisant partie de la plate-forme de Réhabilitation psychosociale, en lien avec l'ouverture prochaine d'appartements thérapeutiques (bâtiment G4) :

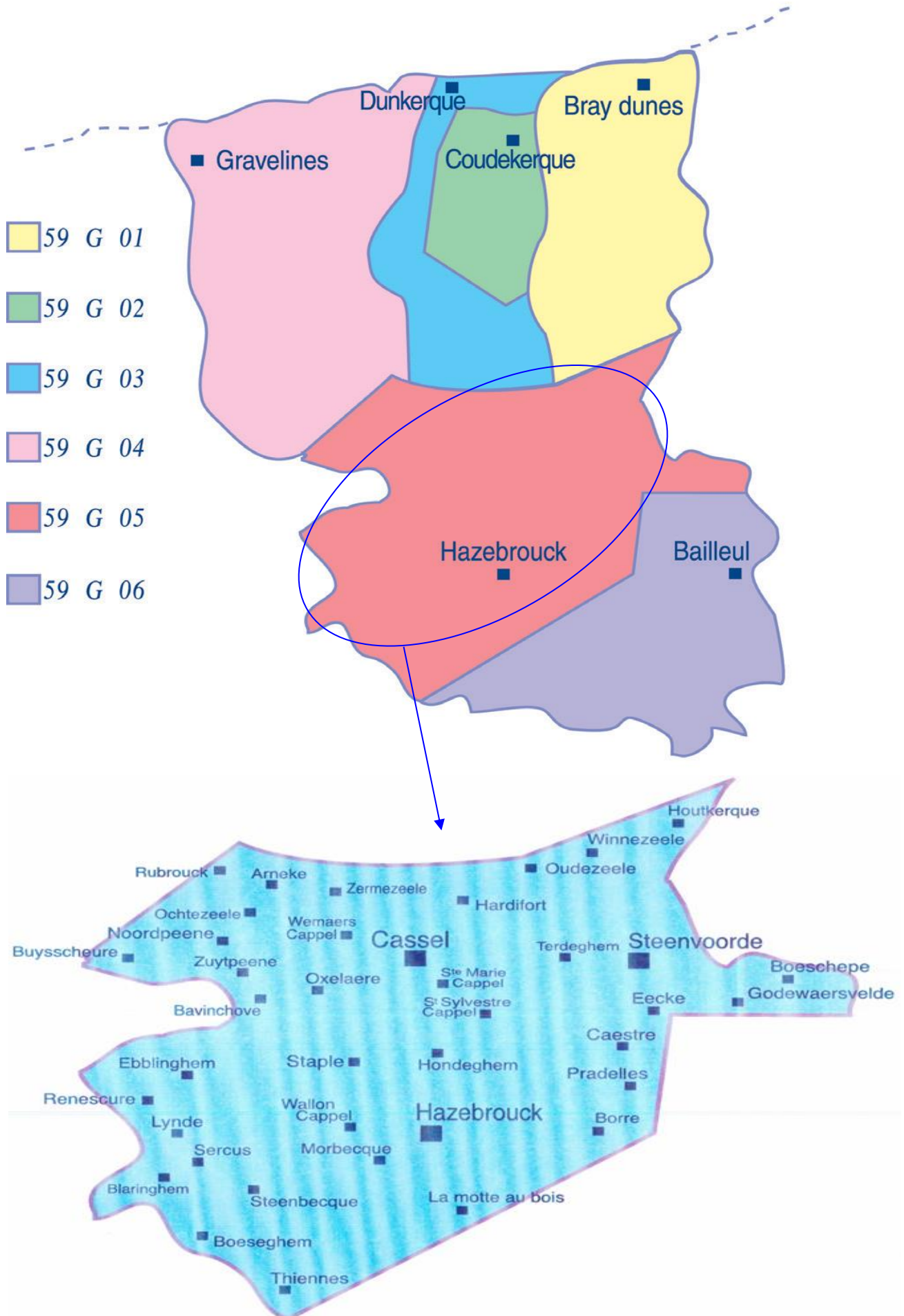
- Le Service d'Equithérapie de l'EPSM des Flandres prend en charge sur prescription médicale des patients accompagnés d'un soignant par les équithérapeutes sur des temps déterminés pour chaque service ; (lundi après-midi pour le secteur 59G05)
- La Communauté rurale de l'EPSM des Flandres propose, sur prescription médicale, des activités de jardinage et d'entretien des animaux (NB : le patient est présenté à l'équipe de la Communauté rurale ; il est encadré par cette équipe, avec accompagnement ou non d'un membre d'équipe de son unité d'hospitalisation selon la prescription) ;

A cela s'ajoutent l'animation d'un réseau (médecins généralistes, spécialistes, libéraux, établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux, travailleurs sociaux, élus locaux, associations, familles...) ainsi que les interventions au sein de maisons de retraite, du service des urgences des centres hospitaliers... dans le cadre des réseaux de prise en charge de la population.

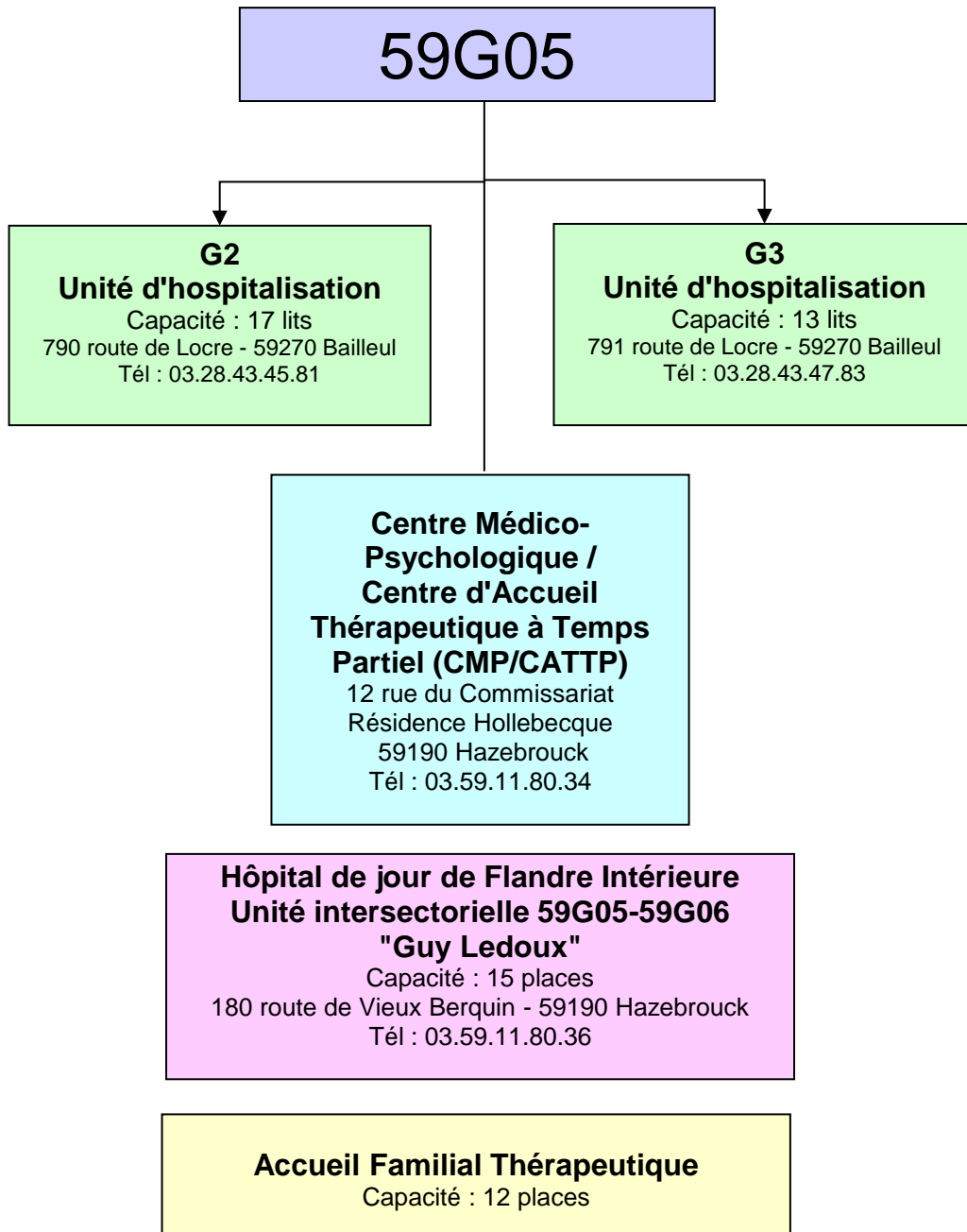
Toutes les prestations (dites de soins ambulatoires) sont organisées et financées par l'EPSM des Flandres.

Le service public garantit, en effet, la gratuité des soins pour les usagers.

PLANS du secteur 59G05



Les unités de soins du secteur 59G05



PHOTOS des unités de soins du secteur 59G05



Unités d'hospitalisation G2-G3

790 route de Locre - 59270 Bailleul
Tél : 03.28.43.45.81 et 47.83



CMP/CATTP d'Hazebrouck

12 rue du Commissariat
Résidence Hollebecque
59190 Hazebrouck
Tél : 03.59.11.80.34

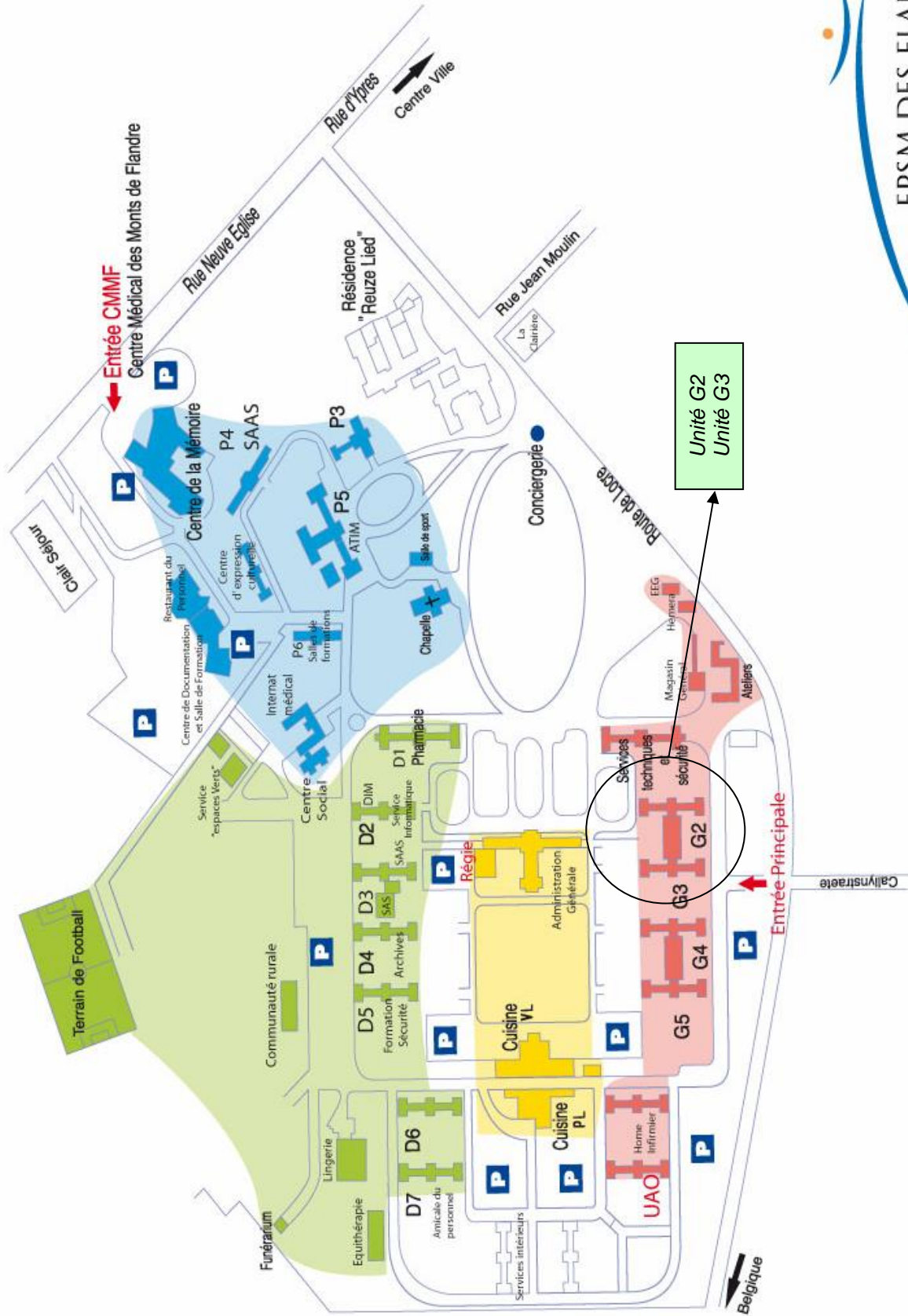


Hôpital de jour intersectoriel 59G05-59G06 "Guy Ledoux"

180 route de Vieux Berquin - 59190 Hazebrouck
Tél : 03.59.11.80.36

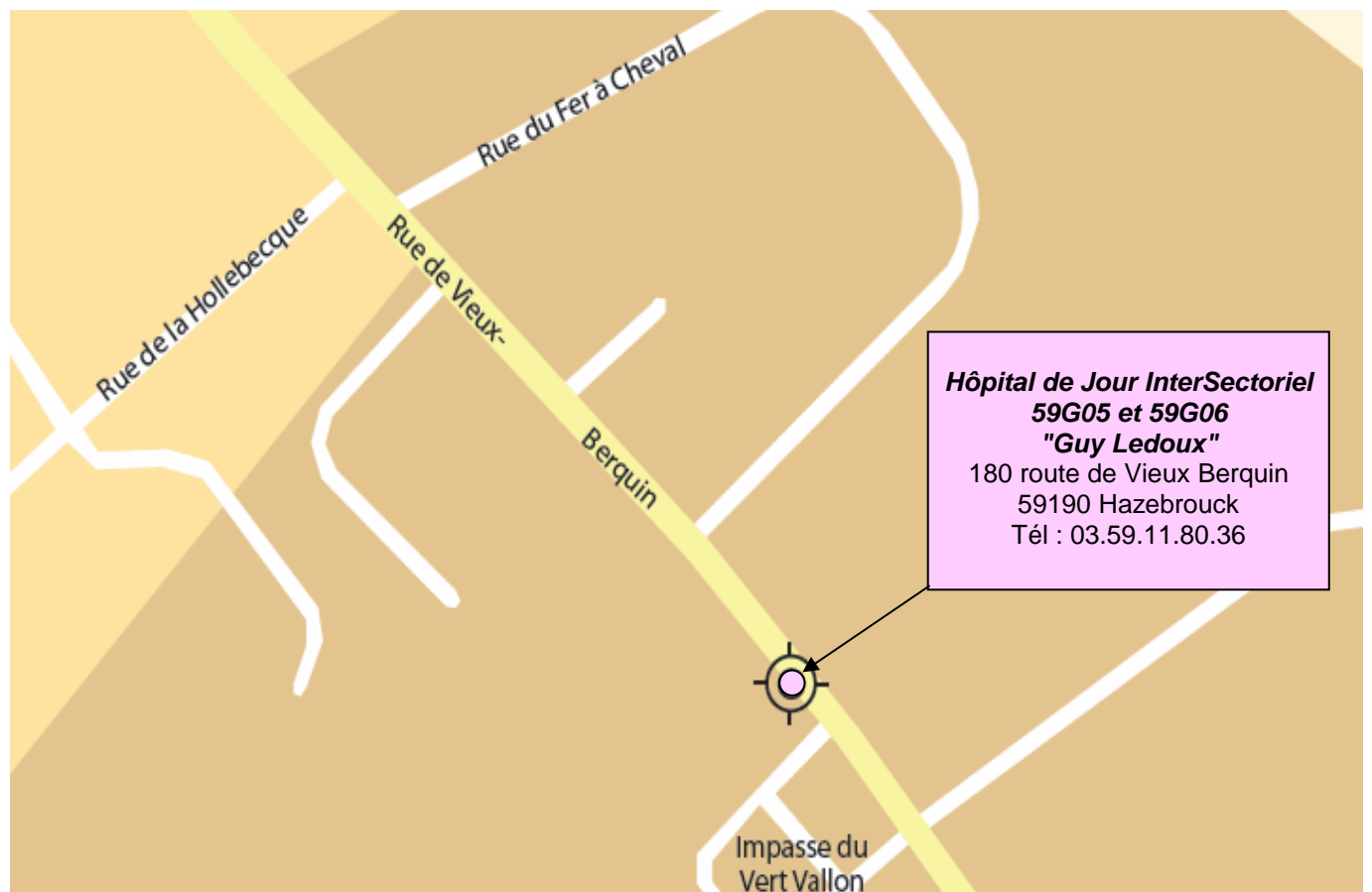
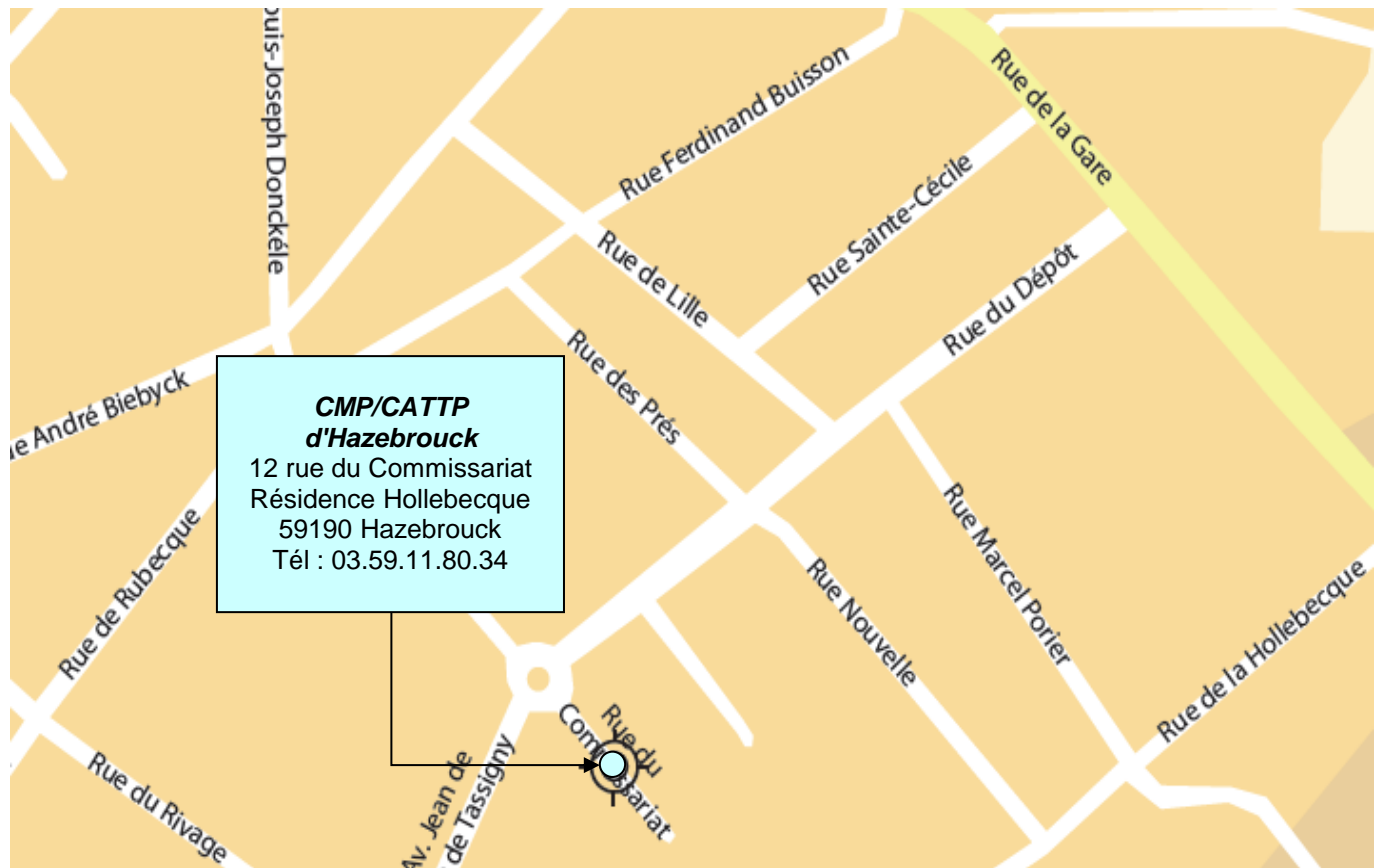
LOCALISATION des unités d'hospitalisation du secteur 59G05

Plan intérieur de l'Etablissement Public de Santé Mentale des Flandres



790, route de Locre - BP 139 - 59270 Bailleul - Téléphone : 03 28 43 45 46 (standard)

LOCALISATION des unités de soins du secteur 59G05



L'organigramme du secteur 59G05

Chef de Pôle de Psychiatrie de Flandre Intérieure
Dr POURPOINT Jean-Louis

Praticien Hospitalier en
psychiatrie
Dr POURPOINT Jean-Louis

Cadre supérieur de santé
du 59G06
Mr DELPLACE Frédéric

Médecins

**Dr NOTARDONATO
Laurent**
Responsable de secteur

Dr BLAIRE Nathalie
Dr NOREST Hélène
Dr TISSERANT Irène
Dr GALLAND Damien

Psychologues

Mme MEURISSE Christel
Mme BRAURE Marie-
France

Secrétaires

Mme KULYK Christine
Mme GOMBERT Claudette
Mme THAON Ségolène
(G2-G3)

Mme BOLLENGIER Marie-
Françoise (CMP/CATTP)

Mme PLAETE Claudine
(Hôpital de jour
intersectoriel "Guy
Ledoux")

Assistants socio- éducatifs

Mme MUYS Véronique
Mme REVILLON Marie

Cadre supérieur de santé
Assistant Chef de Pôle
Mme HÉNON Anne-Marie

Unité G2

Mme WAGON Sylvie
Cadre de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s et aide(s)-
soignant(e)s

Unité G3

Mme BOULOGNE
Gaëlle
Cadre de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s et aides-
soignant(e)s

CMP/CATTP Hazebrouck

Mr CLAEREBOUT
Michel
Cadre de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s

Hôpital de jour intersectoriel 59G05-59G06

Mme LEBLEU
Hélène
Cadre de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s
+ temps
psychomotricienne
+ temps moniteur de
sport

Autres services institutionnels en lien : pharmacie, lingerie, cuisine et diététique, etc.

NB : l'entretien des locaux est assuré par une entreprise extérieure.

Les situations et actes de soins fréquemment rencontrés

<u>En unités d'admissions</u>	<ul style="list-style-type: none"> → Observer, repérer et analyser les symptômes en psychiatrie ; → S'impliquer dans la préparation, la distribution, la connaissance et l'observation des effets secondaires des thérapeutiques ; → Effectuer des entretiens d'accueil et assister ou participer aux entretiens médicaux ; → Conduire des entretiens à visée thérapeutique ; → Animer des ateliers à visée psycho-socio-thérapeutique ou occupationnelle ; → Préparer la sortie d'un patient ; → Préparer et présenter des cas cliniques au cours d'une synthèse ou autres réunions (cliniques, groupe de travail, réflexion) ; → Appréhender les techniques d'apaisement et de gestion des comportements d'agitation et d'agressivité ; → Restituer à l'équipe les éléments observés et recueillis ; → Assurer des transmissions orales et écrites sous forme de transmissions ciblées ; → Préparer et réaliser des injections retard ou autres soins techniques réalisés dans l'unité <u>dans le respect des règles d'asepsie et des bonnes pratiques professionnelles*</u> ; → Assurer des soins d'hygiène et de confort dans le respect de la personne soignée (toilette, aide à l'habillage) ; → Assurer l'aide au repas ; → Accompagner les patients en examen d'imagerie médicale ou de consultation extérieure ou pour des démarches extérieures ;
<u>En CMP/CATTP</u>	<ul style="list-style-type: none"> → Accueillir, conseiller, orienter des usagers dans le cadre d'une permanence infirmière et/ou participer au recueil de données à l'occasion d'une première demande ; → Animer des ateliers à visée psycho-socio-thérapeutique ; → Préparer et présenter des situations de soin à l'occasion d'une réunion clinique ; → Restituer à l'équipe les éléments recueillis lors d'une réunion clinique ; → Assurer des transmissions orales et écrites ; → Effectuer des entretiens de suivi ; → Effectuer des VAD (visites à domicile) de soutien ; → Préparer et réaliser des injections retard* ; → Préparer les plumiers, les semainiers ;
<u>En Hôpital de jour</u>	<ul style="list-style-type: none"> → S'impliquer dans des projets de soins individuels ; → Conduire des entretiens à visée thérapeutique ; → Animer des ateliers à visée psycho-socio-thérapeutique ; → Accompagner un groupe de patients dans la préparation et la réalisation d'un repas ; → Animer des activités à médiation verbale ; → Effectuer des démarches d'accompagnement extérieures (préparation, réalisation, exploitation) ; → Restituer des observations cliniques au moment des transmissions ; → Assurer des transmissions écrites et orales ; → Préparer et présenter des situations de soin à l'occasion d'une réunion clinique ;
<u>En psychiatrie de liaison</u>	<ul style="list-style-type: none"> → Participer à une démarche en psychiatrie de liaison : <ul style="list-style-type: none"> * effectuer des visites en maison de retraite, en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ; * effectuer des visites en foyers, etc. ; * effectuer des visites en AFT (Accueil Familial Thérapeutique) ; * apporter une expertise aux différents professionnels de terrain ; * le Centre Hospitalier d'Hazebrouck ;
<u>Dans le travail en réseau</u>	<ul style="list-style-type: none"> → Avec les associations de tutelle ; → Avec les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) ; → Avec les Services d'accompagnement à la personne ; → Avec les CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) ; → Avec les infirmières scolaires et libérales ; → Avec les médecins généralistes ; → Avec la Mairie ; → Avec le Service Logement Social ; → Avec le foyer ; → Avec le milieu associatif ; → Avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ; → Avec les Forces de l'Ordre ;

Les conditions pratiques

<p><u>L'accueil du 1er jour (où, qui, contact téléphonique préalable à l'arrivée en stage, obligations de confidentialité, de secret professionnel)</u></p> <p>NB : pour les stagiaires affectés sur les secteurs et structures de la Flandre Intérieure, un accueil général se fait de 8h30 à 10h00, par le responsable des stages de l'EPSM des Flandres ou un de ses représentants. A noter que tous les stages commencent toujours le mardi sur toutes les structures de l'EPSM des Flandres.</p>	<p>L'accueil se poursuit par le maître de stage (cadre supérieur) ou son représentant (tuteur de stage, cadre de santé) à l'unité d'hospitalisation G2. Une visite de l'ensemble du service est effectuée et votre parcours de stage vous est présenté. Vos objectifs de stage personnalisés vous seront demandés au cours de la 1ère semaine de stage. Ils seront à présenter à l'ensemble des acteurs responsables de votre encadrement.</p> <p>Vous travaillerez en journée pour cette 1ère journée (8h30-12h00 et 12h45-17h15). Vous avez la possibilité de manger au self de l'EPSM ou avec l'équipe dans le service.</p> <p>Vous êtes tenu, en tant que stagiaire, au secret professionnel, qui "s'impose à tout professionnel de santé, ainsi qu'à tous les professionnels intervenant dans le système de santé" (Article L.1110-4 du CSP). La violation du secret professionnel peut engendrer une sanction disciplinaire et/ou une sanction pénale (délit prévu à l'article 226-14 du Code pénal).</p> <p>Le secret est dit "partagé" quand il constitue un échange d'informations relatives à une personne prise en charge, avec l'ensemble de l'équipe, aux fins d'assurer la continuité des soins.</p> <p>Alors que le secret professionnel porte sur des informations personnelles nominatives relatives à la santé d'une personne l'obligation de discretion professionnelle touche à la vie de l'Etablissement (organisation, conditions de fonctionnement, éléments financiers,...). Le stagiaire a l'obligation de rester discret sur ces informations tant auprès des patients qu'à l'extérieur auprès des tiers. Tout manquement à cette obligation de discretion peut entraîner des sanctions disciplinaires.</p>
<p><u>Au cours du stage (horaires de travail, repas, etc.)</u></p>	<p>Votre parcours de stage vous permettra de découvrir les unités d'hospitalisation (Unité G2 ou G3), le Centre Médico-Psychologique et Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel d'Hazebroeck et/ou l'Hôpital de jour intersectoriel d'Hazebroeck en fonction de votre parcours.</p> <p>Lors de votre période de stage, en unité d'admission ou d'hospitalisation, vous travaillerez au même rythme et mêmes horaires que les soignants à savoir : 6h-14h (Matin), 13h15-21h15 (après-midi) et 20h45-6h15 (nuit). Vous pourrez, en unités d'admission essentiellement, effectuer des week-ends, des fériés, des nuits qui seront à négocier en début de stage avec l'encadrement. Vous avez la possibilité de prendre votre repas (fourni par vos soins) au sein du service.</p> <p>Pour votre période en CMP/CATTP, vos horaires de travail, comme les professionnels, seront : de 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (17h00 le vendredi). <i>Nous vous demandons de prendre contact téléphoniquement avec le cadre de santé du CMP/CATTP au 03.28.50.93.60 afin d'annoncer votre venue même si vous avez déjà débuté votre stage. Votre horaire d'arrivée et un plan de situation vous seront expliqués afin de faciliter votre parcours.</i></p> <p>A votre arrivée, vous serez reçu dans un premier temps par le cadre de santé et vous serez ensuite présenté à l'équipe soignante et pluridisciplinaire. En effet, vous serez amené à travailler avec l'ensemble de l'équipe à la fois au niveau de cette unité de soins mais aussi sur le terrain (prévoir de possibles dépassements d'horaires parfois).</p> <p>Une visite complète de l'unité CMP/CATTP sera effectuée. Durant cette période, vous aurez la possibilité de prendre vos repas au niveau du CATTP (fourni par vos soins) ou au restaurant de l' ESAT Le Bruegel à Hazebroeck pour un montant inférieur à 5 euros. Nous veillerons à ce qu'en aucun cas, par mesure de sécurité, vous ne soyez seul dans l'unité. Votre planning sera établi avec l'équipe durant le briefing du matin et après-midi.</p> <p>L'utilisation du portable personnel est strictement interdit dans les unités des soins.</p>
<p><u>Conditions de tenue</u></p>	<p>Vous respecterez les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires au bon déroulement de votre stage. Dans chaque unité, vous trouverez l'ensemble des protocoles nécessaires aux bonnes pratiques soignantes (classeur vert pour l'hygiène, classeur jaune pour les procédures générales, classeur rouge pour les antibiotiques, etc.). En unité d'hospitalisation, vous porterez votre tenue de stage (tunique, pantalon, chaussures). Mais le port de celle-ci n'est pas effectif en CMP/CATTP, ni en Hôpital de jour.</p>
<p><u>Obligations spécifiques au regard des unités de soins du Pôle ou du secteur</u></p>	<p>Dans le service, les unités G2/G3 sont fermées à clés pour des raisons de sécurité. Il est important d'être vigilant à la fermeture des portes. Compte tenu de la spécificité du terrain de stage, veuillez vous rapprocher du personnel afin de connaître les modalités d'accueil des familles des usagers.</p> <p>Des clés (des unités de soins intra et extra-hospitalières) vous seront remises lors de votre arrivée ; Veillez également à ne pas omettre de rendre ce trousseau de clés en fin de stage.</p> <p>Le travail en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire est essentiel.</p> <p>Lors de ce stage, après un temps d'observation et d'écoute nécessaire à votre arrivée notamment s'il s'agit de votre 1er stage en psychiatrie, il vous sera demandé d'approfondir vos connaissances sur l'organisation et les missions d'un secteur de psychiatrie mais aussi sur les pathologies et la pharmacologie en psychiatrie.</p>
<p><u>Les modalités d'encadrement des stagiaires</u></p> <p>Ces professionnels sont en liaison avec les instituts de formation par l'intermédiaire du formateur référent de stage ou référent de suivi pédagogique si besoin.</p>	<p>Le maître de stage pour l'ensemble des structures de soins du 59G05 vous accueillant durant votre stage est le cadre supérieur de santé du secteur 59G05 qui est joignable au 03.28.43.46.33. Le maître de stage représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage au sein de son service et est garant de la qualité de l'encadrement en mettant en place les moyens nécessaires au bon déroulement de celui-ci.</p> <p>Les tuteurs de stage sont les cadres de santé des unités de soins. Ils sont responsables de l'encadrement pédagogique en stage et formalisent, à l'aide d'un logiciel, l'évaluation des compétences acquises en relation avec les professionnels de proximité. Les analyses de pratiques et les autres travaux de stage que vous devez effectuer au cours de votre stage ainsi que le portfolio seront à présenter systématiquement à l'équipe d'encadrement et de référence.</p> <p>Les professionnels de proximité sont les infirmier(ère)s des unités de soins qui encadrent l'étudiant. Des référents sont nommés pour chaque étudiant. Ils assurent le suivi et la formation de l'étudiant. Ils réalisent l'évaluation des compétences en relation avec les tuteurs de stage.</p> <p>Au cours de votre stage, un bilan de mi-stage sur chaque unité de soins sera organisé et l'équipe de soins reste disponible pour vous accompagner, néanmoins nous vous rappelons que vous restez l'acteur principal de votre stage.</p>

Les spécificités des unités de soins du secteur 59G05

G2 et G3, unités d'hospitalisation

p. I

Le déroulement d'une journée type de travail au sein du service s'organise de la façon suivante :

- 6h00-6h15** Transmissions des équipes de nuit et passage dans les chambres.
- 6h15-7h00** Lecture des transmissions écrites.
Préparation des médicaments du matin, du matériel de prélèvement et de soin.
Planification des soins pour 24h00.
- 7h00-7h30** Réalisation des examens sanguins.
- 7h00-9h00** Lever des patients et réalisation des soins.
Aide aux toilettes et soins de nursing individuels et surveillance de l'hygiène des autres patients.
Réfection des lits.
Dispensation des médicaments, surveillance de la prise, saisie dans le dossier informatisé
Distribution, surveillance et aide individuelle au petit déjeuner.
- 9h00-9h20** Pause "petit-déjeuner", surveillance de l'unité par un membre de l'équipe.
- 9h20-11h45** Début des activités thérapeutiques.
Echange d'informations concernant les patients avec l'équipe médicale.
Participation aux entretiens médicaux.
Entretiens individuels avec les patients.
Transmissions écrites dans les dossiers.
Accompagnement des patients pour les démarches extérieures, les consultations aux spécialités ou externes.
Réapprovisionnement en médicaments à la pharmacie de l'EPSM si changements ou nouvelles prescriptions médicales.
- 11h30** L'infirmier(ère) en poste de soins prépare les traitements du midi.
- 11h45-12h45** Distribution, surveillance de la prise de traitement, saisie dans le dossier informatisé
Service et surveillance du déjeuner et aide individuelle si nécessaire.
- 12h45-13h00** Pause "déjeuner", surveillance de l'unité par un membre de l'équipe.
- 13h00-13h15** Fin des transmissions écrites.
Mise à jour de la planification murale.
- 13h15-14h00** Transmissions orales avec l'équipe de l'après-midi.
Lecture des transmissions écrites.
- 14h00-16h30** Début des activités thérapeutiques.
Echange d'informations concernant les patients avec l'équipe médicale.
Participation aux entretiens médicaux.
Entretiens individuels avec les patients.
Transmissions écrites dans les dossiers.
Accompagnement des patients pour les démarches extérieures, les consultations aux spécialités ou externes.
Réapprovisionnement en médicaments à la pharmacie de l'EPSM si changements ou nouvelles prescriptions médicales.
- 15h45-16h00** L'infirmier(ère) en poste de soins prépare les traitements de 16h00.
Distribution, surveillance de la prise de traitement, saisie dans le dossier informatisé
- 16h30-18h45** Gestion des visites des patients au sein de l'unité et des sorties dans le parc sans accompagnement.
- 18h30** L'infirmier(ère) en poste de soins prépare le traitement du soir.
Prise des constantes et soins éventuels.
- 18h45-19h30** Distribution et surveillance de la prise de traitement, saisie dans le dossier informatisé
Service et surveillance du dîner, aide individuelle si nécessaire.
- 19h30-19h45** Pause "dîner", surveillance de l'unité par un membre de l'équipe.
- 19h45-20h45** Surveillance de l'ensemble de l'unité.
Détente télévision pour les patients qui le souhaitent.
Aide au coucher.
Transmissions écrites dans les dossiers.
- 20h45-21h15** Transmissions orales avec l'équipe de nuit et passage dans les chambres avec le personnel de nuit.
- 21h15-21h30** Lecture des transmissions écrites.
Préparation des traitements de nuit et distribution, saisie dans le dossier informatisé
- 21h30-6h00** Surveillance de l'ensemble de l'unité. Détente télévision pour les patients qui le souhaitent jusqu'à 23h. Aide au coucher. Entretiens infirmiers de réassurance (patients angoissés...). Continuité des soins somatiques. Surveillance du sommeil des patients. Gestion des agitations et situations à risque. Changes et soins d'hygiène si nécessaire.
Transmissions écrites. En fin de nuit, transmissions orales avec l'équipe du matin et passage dans les chambres

Les spécificités des unités de soins du secteur 59G05

G2 et G3, unités d'hospitalisation

p. II

Le personnel paramédical de ces unités fonctionnelles travaille selon les horaires suivants :

- 6h-14h pour le poste du matin ;
- 13h15-21h15 pour le poste de l'après-midi ;
- 8h-12h et 13h-17h pour le poste en journée ;
- 20h45-6h15 pour le poste de nuit (remplacement des postes de nuit par l'équipe de jour).

L'effectif paramédical sur 24h pour le G2 se répartit de la façon suivante : 3 infirmier(ère)s en poste du matin, 3 en poste d'après-midi et 2 infirmier(ère)s de nuit.

L'effectif paramédical sur 24 h pour le G3 se répartit en : 3 soignants en poste du matin, 3 soignants en poste de l'après-midi et 2 soignants de nuit (dont au moins un(e) infirmier(ère) pour chaque poste).

L'effectif minimum est de 2 infirmiers le matin et 2 infirmiers l'après-midi.

Des activités à visée thérapeutique sont proposées aux patients et communes aux unités G2 et G3 avec une mutualisation des moyens.

Ce sont des médiations permettant aux soignants de travailler sur l'apragmatisme, le ralentissement psychomoteur ou encore les angoisses.

Ces activités correspondent à des besoins spécifiques et entrent dans le projet de soins individuel des patients. Une planification des activités se fait à la fin de chaque semaine en projection de la semaine suivante. Ce qui permet d'être au plus près de la réalité et des besoins des personnes accueillies mais aussi des possibilités liées aux contraintes de la présence des soignants référents de certaines activités.

Les activités à visée thérapeutique sont les suivantes :

- Atelier "Estime de soi" ;
- Atelier "Activités manuelles" ;
- Atelier "Vidéo-débat" ;
- Atelier "Cuisine" ;
- Atelier "Gym douce" ;
- Atelier "Mémoire" ;
- Atelier "Marche en campagne" ;
- Equithérapie le lundi après-midi ;
- Atelier "Patchwork du coeur" ;
- Atelier "Jardinage" ;
- Atelier "Relaxation" ;
- Atelier du "médicament" (éducation thérapeutique) ;
- Photolangage ;
- Revue de presse ;
- Atelier "Wii", Play Station ;

Des activités à visée occupationnelle sont proposées aux patients en dehors des temps de soins. Ce sont essentiellement des activités ludiques. Ces temps permettent d'entrer en communication avec les personnes soignées, de favoriser les échanges et d'instaurer un climat de confiance entre le soignant et le soigné.



Façade du CMP et du CATTP
d'Hazebrouck



secrétariat du CMP-CATTP

Le Centre Médico-Psychologique, pivot du dispositif de soins en psychiatrie autour duquel s'organisent toutes les actions extra-hospitalières, en articulation avec l'hospitalisation temps plein (circulaire de 14 mars 1990) est une unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert. Il organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Il est généralement considéré comme le 1er interlocuteur pour la population, devant être connu de tous et répondant ou orientant toute demande de soins en psychiatrie et santé mentale. Il s'agit de la structure alternative la plus représentée visant à donner des avis psychiatriques en ambulatoire ainsi qu'à assurer le maintien dans le tissu social.

Le CMP fonctionne avec une équipe polyvalente, administrative et de soins (psychiatres, psychologues, internes, secrétaire, cadre de santé, infirmier(ère)s, assistante sociale, diététiciens).

Les usagers reçus sont adressés par les médecins, les psychologues, les services scolaires (infirmières scolaires), les services sociaux, les services de police, les services de gendarmerie, les foyers, etc. Les usagers peuvent également se présenter de leur propre initiative.

De ce fait, les pathologies rencontrées sont multiples. Les prises en charge et leurs durées sont extrêmement variables. Si un usager présente un trouble imposant son hospitalisation, celle-ci est réalisée au départ du CMP vers l'EPSM des Flandres ou tout autre établissement de soins. Les liens existant entre le CMP et l'intra-hospitalier, l'homogénéisation des pratiques, les relations établies avec l'ensemble des partenaires du réseau (médecins généralistes, associations, services de police et de gendarmerie, tutelles, services sociaux...) permettent de tisser un lien cohérent autour d'une prise en charge de l'usager. Cette fonction est dévolue au cadre de santé dans la coordination des soins, organisant la gestion du "parcours" des usagers.

Le CMP joue un rôle essentiel de coordination des prises en charge. Les modalités d'accueil et d'orientation des patients le sollicitant paraissent primordiales. Le travail en CMP nécessite une connaissance des différentes pathologies, de leur mode de traitement, mais aussi des solutions offertes au sein du CMP. Le travail en collaboration avec l'ensemble des professionnels extérieurs est indispensable.

Le CMP est ouvert au public du lundi au vendredi inclus. Les horaires sont définis comme tels : de 8h30-12h30 et de 13h30-17h30 (fermeture à 17h00 le vendredi).

Les consultations médicales sont programmées selon un planning de présence établi au CMP. La permanence infirmière a lieu du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le vendredi).

En dehors de la permanence, un répondeur téléphonique permet de laisser des messages qui sont pris en compte dès le retour de l'équipe soignante.

Les missions de terrain des professionnels infirmiers du CMP :

La visite à domicile (VAD) :

Elle représente une part importante de l'activité infirmière au CMP. Elle est réalisée sur prescription médicale : au domicile des personnes, en maison de retraite, en Accueil Familial Thérapeutique (AFT) et en foyer.

Pour l'ensemble des activités ambulatoires, un système de double référent peut être instauré pour assurer une continuité de la prise en charge, assurer des soins de qualité avec un maximum d'efficacité, permettant ainsi de pallier aux absences des agents pour congés, maladie, formation, etc.

La permanence infirmière :

Elle reçoit toute personne âgée de plus de 16 ans. Il s'agit d'un temps d'accueil, d'écoute, d'aide ou d'orientation. Un temps spécifique est déterminé le matin et l'après-midi servant à la préparation des piluliers, semainiers, et réalisation d'injections retard dans le cadre du suivi mis en place pour chaque patient lorsqu'il se trouve en difficulté.

Les personnes reçues lors de la permanence infirmière sont en règle générale orientées vers une consultation avec un médecin psychiatre ou un(e) psychologue si une évaluation plus approfondie apparaît nécessaire. Le suivi infirmier sous forme de consultation en CMP fait l'objet ensuite d'une prescription médicale.

Le suivi en maison de retraite :

Le suivi concerne 9 maisons de retraite, implantées sur notre territoire géographique. Des infirmier(ère)s s'y rendent régulièrement, les consultations faisant l'objet d'une convention avec l'établissement et/ou de protocoles établis.

Le suivi en Accueil Familial Thérapeutique :

8 patients sont actuellement accueillis en AFT dans 7 familles d'accueil.

Ces familles disposent d'un agrément. Un contrat établi oblige à un suivi régulier et cadrant des patients accueillis.

Le suivi en Foyer :

Un suivi infirmier est instauré dans différents foyers : foyer "Le Relais" d'Ebblinghem, le foyer "Les 3 moulins" d'Hazebrouck et le foyer-logement de personnes âgées de Caestre.

La thérapie familiale ou de couple :

Spécificité du CMP, deux infirmières sont formées et exercent en thérapie systémique. Elle permet de mettre en place des thérapies familiales ou de couples sur prescription médicale et sur demande des familles.

La périnatalité :

Collaboration, coordination, travail en réseau prennent toute leur importance dans la périnatalité. 4 infirmières sont formées à la périnatalité et prennent en charge des familles en difficulté en amont et en aval de la grossesse. Le regard est ici porté sur la mère et l'entourage proche afin d'apporter une aide. Le travail avec les services de pédopsychiatrie prend ici tout son sens.

NB : ce champ d'intervention est momentanément arrêté en attente du nouveau médecin référent

Le travail en réseau :

Il représente une part importante dans l'articulation de notre travail. Le patient, pris en charge dans sa globalité, nécessite une réflexion sur les possibilités qui peuvent à la fois être mobilisées par l'individu mais également, les moyens que nous pouvons mobiliser autour de lui.

De ce fait, il est important de travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs du tissu social, permettant à chacun d'être connu et reconnu par l'autre et d'apporter sa compétence au service du patient dans le domaine qui lui est propre. La collaboration entre tous permet une action continue, cohérente et adaptée aux demandes des usagers.

Les spécificités des unités de soins du secteur 59G05

Le CATTTP (/CMP) d'Hazebrouck

p. I



Façade du CMP et du CATTTP
d'Hazebrouck



Salle d'activités du CATTTP

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP) est une structure extra-hospitalière. Il est un des moyens du dispositif de santé mentale mis à disposition de la population dans le cadre de la sectorisation.

Il consiste à proposer aux usagers des actions de soutien, des thérapeutiques de groupe sous forme d'ateliers visant à leur maintenir ou favoriser une existence autonome (arrêté du 14 mars 1986). Cette structure permet d'accueillir et de prendre en charge de manière séquentielle des personnes en situation de difficulté psychique dont la pathologie et l'état social permettent un minimum d'autonomie.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de communication et d'échanges qui favorise une meilleure autonomie dans les gestes de la vie quotidienne. Il s'agit d'accueillir et d'accompagner la personne dans sa dimension sociale, familiale ou professionnelle après une période d'hospitalisation ou non.

Cette formule de soins s'adresse à une population ayant des difficultés à s'insérer dans le tissu social. L'accueil et l'organisation d'activités adaptées ont pour but d'éviter l'isolement et la perte des capacités relationnelles, affectives ou cognitives. Le travail porte sur les relations du patient à autrui et aspire à la reconstruction de son autonomie à travers des gestes usuels ou des modes d'expression divers. Les objectifs impliquent le plus souvent que le travail se centre sur la récréation de liens, la rupture de l'isolement, la réorganisation du temps et l'éveil à des activités, qu'elles soient de groupe ou individuelles.

La prise en charge se fait sur prescription médicale aux travers de plusieurs ateliers qui vont dans le sens de la réinsertion sociale.

Le CATTTP propose des activités en séquences d'une demi-journée. Les usagers y sont admis en fonction du projet thérapeutique défini avec eux. La fréquence de leur présence y est donc variable en fonction de chacun d'eux.

Un entretien préalable au démarrage de l'activité, avec le Cadre de Santé, permet de baliser un choix d'activités, définit sa durée ainsi que les objectifs recherchés en adéquation avec le ou les ateliers choisis.

Un bilan est établi en fin de contrat avec l'équipe et le médecin référent reconduisant ou non ce contrat.

Le CATTTP est ouvert du lundi au vendredi.

Les spécificités des unités de soins du secteur 59G05

Le CATTP (/CMP) d'Hazebrouck

p. II

Les activités :

Les activités évoluent sous forme de projets. Une activité peut naître et disparaître. Elles sont fonction des besoins et des demandes émanant de l'équipe médicale et paramédicale, en fonction des pathologies rencontrées et des besoins s'y rapportant. La formation continue orientée des agents, permet de répondre et d'adapter les demandes.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	AUTRES
MATINEE	Estime de soi	Mémoire	Marche	Chorale	Relaxation	
	Cuisine		Atelier diététique (selon programmation)	Relaxation Synthèse G5		
PERMANENCE						
APRES MIDI		Médiation corporelle	Expression corporelle	Activités manuelles et créatives	Temps libre	
	Jardin		Gym douce		Equithérapie	
				Jardin		
PERMANENCE						

Les intervenants extérieurs :

Certaines activités bénéficient d'intervenants extérieurs :

- Chorale : intervenants extérieurs ponctuels ;
- Diététique : Mme Véronique Majcher ;

Par ailleurs, certaines activités se font sur des sites extérieurs au CATTP :

- Chorale : Ecole de musique d'Hazebrouck ;
- Temps libre : salle du CA2J à Hazebrouck ;
- Jardin : Jardins ouvriers à Hazebrouck.

Les spécificités de l'unité intersectorielle 59G05-59G06

Hôpital de jour de Flandre Intérieure "Guy Ledoux"



L'Hôpital de jour fonctionne en unité intersectorielle, sur 2 secteurs de santé mentale :
- le 59G05 (Hazebrouck, Cassel, Steenvoorde),
- le 59G06 (Bailleul, Estaires, Merville).

Sa capacité d'accueil est de 15 patients par jour. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 et accueille les patients de 9h à 16h30.

L'Hôpital de jour reçoit tout patient, **après une visite de pré-admission**. Il assure des soins individualisés (arrêté du 14 mars 1986) et met en place un projet thérapeutique individualisé ainsi qu'un contrat de soins.

Le travail s'effectue en coordination avec l'ensemble du dispositif de soins des secteurs (Intervenants, CMP, CATTP, Structures temps plein, services sociaux...) et les ressources locales (Syndicat d'initiative, associations,...).

L'équipe infirmière travaille aussi avec un infirmier moniteur sportif et une psychomotricienne et d'autres intervenants pour l'animation de ses ateliers.

L'Hôpital de jour accueille des patients souffrant de troubles psychiatriques, toutes pathologies confondues. C'est un lieu de soins permettant d'éviter une hospitalisation, de raccourcir une hospitalisation à temps plein et d'obtenir aide et soutien afin de reprendre une vie sociale, familiale et professionnelle.

LA PRISE EN SOINS et CE QUI EST ATTENDU ou POSSIBLE DE FAIRE PAR L'ETUDIANT EN SOINS INFIRMIERS

Chaque patient bénéficie de **deux sortes d'entretiens** :

- des consultations avec le psychiatre du secteur dont le patient relève ;
 - des entretiens individuels d'aide et de soutien par l'équipe infirmière (en conformité avec l'article R. 4311-5 du Code de la santé publique).
- Ces entretiens permettent de favoriser une relation rassurante et contenante. Ils se font suivant les demandes des patients ou de manière systématique sur prescription médicale.

L'étudiant pourra participer aux entretiens infirmiers.

Les réunions de synthèse

Les réunions de synthèse hebdomadaires permettent à l'équipe pluri-professionnelle d'échanger des informations sur les patients et sur les prises en charge, les ateliers, les projets, les visites de pré-admission et admissions prévues, etc.

L'étudiant pourra participer aux réunions de synthèse hebdomadaires.

Durant les consultations médicales

Selon le contrat de soins, une évaluation se fait en présence du patient, afin d'analyser son cheminement dans le projet contractualisé lors de son admission. Ce bilan implique le patient dans une démarche d'auto-évaluation, le mobilisant en tant qu'acteur de sa prise en charge et le réajustement, si nécessaire après évaluation, des objectifs de soins individualisés avec la signature d'un nouveau contrat de soins.

L'étudiant pourra être présent lors des visites de pré-admission et pourra participer aux entretiens.

La notion de référents infirmiers du dossier patient

Pour une meilleure continuité des soins, il existe une référente infirmière au niveau de la bonne tenue du dossier patient.

L'étudiant participe aux transmissions orales et écrites en communiquant ses observations à l'équipe. Une évaluation est faite systématiquement par les infirmier(ère)s et les étudiants pour les patients ayant participé aux ateliers. Celle-ci est notée dans le dossier patient.

Pour une meilleure connaissance des patients et de l'équipe

A la fin de la 3ème semaine, l'étudiant présentera 2, 3 analyses de situations et projet de soins. Un temps sera consacré à la connaissance des fonctions de différents professionnels de l'Hôpital de jour (infirmier(ère)s, psychomotricienne, secrétaire, agent de service hospitalier, etc.).

La préparation et administration des traitements :

L'étudiant participe quotidiennement à cette préparation et administration dans le respect des procédures d'hygiène et de l'asepsie ainsi qu'à la réception de la caisse à pharmacie (gestion des péremptions et participation à la commande hebdomadaire des traitements).

Les activités à visée psycho-socio-thérapeutique

Les ateliers et activités inscrites dans le projet thérapeutique représentent des soins à part entière, planifiés, programmés à la semaine, d'une durée définie, dans un espace relationnel. Ils sont animés par les infirmier(ère)s de l'hôpital de jour ou par des intervenants extérieurs, référents d'ateliers. Ils sont proposés en complément des entretiens médicaux et infirmiers en tant que supports de parole et médiateurs de la relation.

Actuellement, l'hôpital de jour dispose d'un portefeuille de 34 propositions d'ateliers différents. Le planning des activités est revu régulièrement (+/- tous les 3 mois) et change en fonction des types de pathologie accueillis et les objectifs à atteindre. 2 à 3 ateliers différents sont mis en place par demi-journée.

L'orientation des patients dans les ateliers en fonction de leurs projets thérapeutiques et des objectifs de soins déterminés par le médecin et l'équipe infirmière, relève d'une prescription médicale.

L'investissement des lieux, des ateliers et des relations interpersonnelles par les patients permet de créer un sens dynamique dans les échanges de la vie quotidienne et la mise en place d'un processus d'ouverture et d'apaisement.

L'étudiant participera à 2 repas thérapeutiques par semaine.

L'étudiant doit se positionner sur des ateliers différents selon les trois temps d'organisation suivants :

observation et connaissance des ateliers ; puis participation active avec implication dans l'organisation et finalement mise en place d'un atelier avec projet et évaluation, animation de celui-ci, en recherchant l'intérêt des patients et en connaissant leurs capacités (physiques, intellectuelles et psychologiques) afin de ne pas les mettre en difficulté (au moins de 3 personnes).

Ainsi, l'étudiant observe et analyse le comportement du patient dans des situations concrètes et évalue l'atteinte des objectifs de soins.